République Française MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION Secrétariat général

ARRETE

Portant inscription au tableau d'avancement Pour le grade d'inspecteur général de santé publique vétérinaire de classe exceptionnelle Au titre de l'année 2020

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 2017-607 du 21 avril 2017 portant statut particulier du corps des inspecteurs de santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente en date du 19 novembre 2019 ;

SUR la proposition de la secrétaire générale,

ARRETE

Article 1er

Les inspecteurs généraux de santé publique vétérinaire de classe normale dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur général de santé publique vétérinaire de classe exceptionnelle au titre de 2020:

- 1 POTTIEZ Michel
- 2 STEINMETZ Philippe
- 3 AUTHIE Edith
- 4 GEIGER Francis
- 5 JARDIN Christian
- 6 BOISSELEAU Didier
- 7 DAVID Eric
- 8 ZIENTARA Stéphan
- 9 SOUBEYRAN Emmanuelle
- 10 DUMOULIN Eric
- 11 FAMOSE Catherine

- 12 CHABANET Dominique
- 13 BELLEMAIN Véronique
- LC 1 PERRY Catherine
- LC 2 GUERIAUX Didier

Article 2

Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait à Paris, **1 4 JAN. 2020** Pour le ministre et par délégation

Le Chef du service des ressources humaines,

Jean-Pascal FAYOLLE